



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

retraite du combattant

Question écrite n° 116728

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur les revendications des anciens combattants concernant la revalorisation des pensions militaires. Ces derniers déplorent la très faible évolution annuelle de la valeur du point, dont ils regrettent qu'elle soit nettement inférieure à l'augmentation annuelle appliquée aux retraites du régime général. Ils font valoir que cette différence de traitement n'est pas justifiée et demandent en conséquence un alignement des modalités de revalorisation des pensions militaires sur celles des retraites du régime général ainsi que des mesures de rattrapages. Il souhaiterait connaître les mesures envisagées en vue de répondre aux attentes du monde combattant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116728

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2011, page 8944

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)